

Pour une théologie biblique de la prière¹

La prière est affaire de *discernement*, et c'est pourquoi nous avons besoin d'une théologie de la prière.

Notre premier sentiment ne l'entend guère de cette oreille ! Tout désir de prière, sans distinction, nous réjouit. Si quelqu'un se sent poussé à s'y investir, avec son temps et son énergie, nous l'encourageons, sans chercher à démêler ses motifs, sans faire les « regardants » sur sa manière. Il va comme de soi dans nos Églises que « plus de prière » signifie « plus de vie », « plus de grâce ». Et l'Écriture secoue rudement nos « pieuses » illusions. Elle avertit : « Celui qui détourne l'oreille pour ne pas écouter l'enseignement (la *Tôrâ*), sa prière même est une abomination » (Pr 28.9 *NBS*). Il est frappant que Jésus, notre Seigneur, dans son traitement explicite du sujet, privilégie l'attitude critique : *Ne priez pas* comme les hypocrites, *ne priez pas* comme les païens (Mt 6.5,7,8). À sa petite communauté, les adversaires reprochent le *peu* de place, à leurs yeux, fait à la prière : en Luc 5.33, le sujet principal de leur critique est, certes, le jeûne, mais les prières sont, elles aussi, mentionnées². C'est qu'il y a prière et prière. Entre elles il faut discerner.

Sept thèses voudraient y aider.

Thèse I. Toute prière n'est pas agréable à Dieu, mais celle, seulement, qui satisfait son exigence.

Les fortes paroles dont on vient d'entendre l'écho dissipent l'illusion si naturelle que la divinité, flattée peut-être qu'on pense à elle, ne peut

¹ Conférence donnée au Centre évangélique d'information et d'action, Lognes, 21 novembre 2005.

² James D. G. Dunn relève : « On reprochait à Jésus et ses disciples de ne pas prier assez, Lc 5.33 », « Prayer », *Dictionary of Jesus and the Gospels*, sous dir. Joel B. GREEN, Scot MCKNIGHT, I. Howard MARSHALL, Downers Grove, IVP, 1992, p. 623b.

qu'accueillir favorablement les prières qu'on lui adresse. Un dieu dont toute la substance vient de l'homme qui s'aliène en lui, un dieu qui n'a de réalité que par le culte qu'on lui offre, obéirait, certes à cette logique ; un dieu, aussi, qui correspondrait à nos habitudes de consommateurs démocrates : un dieu commerçant qui chercherait des clients, un dieu politicien qui attirerait les électeurs... Mais le SEIGNEUR, « JE SUIS », est un grand roi, au nom redoutable ; il n'est pas servi par des mains humaines comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, et même d'adorateurs (cf. Mt 1.14 ; Ac 17.25). C'est à ses conditions qu'on obtient audience devant son trône.

Non qu'il proportionne l'accueil de la prière aux mérites et vertus de l'orant ! Ce serait une autre façon pour lui de tomber dans la dépendance des mains humaines. Il se peut que la condition qu'il pose soit celle même de la misère : le dénuement pitoyable, mais avoué... C'est précisément ce qu'il faut discerner, en explorant ce que l'Instruction divine révèle de la prière.

Thèse II. La prière est parole adressée à Dieu.

Il convient de chercher d'abord *ce qu'est* la prière selon l'Écriture. De l'emploi des mots traduits prière, requête, demande, supplication, etc. (le vocabulaire est fort varié, les termes les plus importants étant ceux qui ont *pll*, *ʿtr*, *hnn*, *šl*, pour racines, en hébreu, et, en grec, *proseuchè*, *dèsis*, *aîtèma*, *enteuxis*, parfois *érôtaô*, avec les formes apparentées), il ressort qu'on nomme « prière » une expression langagière adressée à l'être divin. On pourrait ajouter la précision : *avec l'espoir qu'il l'agrée*, pour différencier la prière des paroles de défi et d'outrage (Ap 16.21) – encore qu'il arrive que des plaintes véhémentes et proches de l'accusation cachent une vraie prière, et soient reçues comme telles par le Dieu de la miséricorde. De toute façon, en résistant à la tentation de s'envoler sur les ailes des métaphores, comme celle qui fait de la prière « la respiration de l'âme », on doit se rappeler que la prière est une parole. Il est bibliquement naturel de parler d'elle comme Jésus le fait : « Quand vous priez, dites... » (Lc 11.2).

Comme parole adressée à Dieu, la prière se distingue de la *parole qu'on s'adresse à soi-même*. Il est désastreux de la réduire à l'auto-suggestion, si efficace que soit la méthode du D^r Coué. Il est plus séduisant, et pernicieux, de l'interpréter comme une descente dans les profondeurs du Soi, là où sont censées sourdre les sources de la vie, où nous pourrions renouer avec notre identité secrète et restaurer notre harmonie interne grâce aux archétypes retrouvés. On reconnaît des thèmes jungiens, qui fleurissent dans la spiritualités du Nouvel Âge. Se parler à soi-même peut avoir une place dans l'édification de soi, en

accompagnement de la prière (1 Co 14.28), mais *ce n'est pas* parler à Dieu, et ce n'est pas prier.

Comme parole, adressée à Dieu, la prière se distingue du *bruit* et du *silence*, comme aussi de la *manipulation pseudo-linguistique*. La plupart des cultes païens se servent du tintamarre, des cymbales retentissantes, des tamtams et des cris. Les liturgies de l'Ancien Testament font encore une place indéniable, bien que soigneusement contrôlée, au volume sonore. Je ne vois rien qui suggère la pareille dans le Nouveau Testament... Il ne s'agit pas de condamner comme diaboliques les décibels, qui appartiennent aussi à la belle diversité de la création – le tonnerre comme le zéphyr, le rugissement d'Aslan comme le gazouillis de la mésange – mais de bien marquer la différence. La prière n'est pas faite de bruit, et les effets physiologiques du bruit n'ont rien à voir avec la bénédiction de la prière. Certes, la parole de la prière, surtout lorsqu'elle jaillit de l'extrême détresse, peut se rendre proche du cri ; mais elle vaut par son sens, comme expression personnelle.

Le rapport au silence est plus complexe. Dans le paganisme, de nouveau, on observe que les mystiques, les plus dévots et les plus raffinés parmi les dévots, mettent au-delà et au-dessus de toute prière articulée le silence. Ce thème a conquis dans la tradition chrétienne une large audience. Des spirituels ont exalté une communion trop pure pour les mots, supérieure à la distinction du sujet et de l'objet que ratifie toute parole adressée ; ils ont évoqué une (in)connaissance, ou (ne)science, d'amour pur élevée au-dessus des concepts et des représentations, mais dont jouit la « fine pointe de l'âme » (sainte Jeanne de Chantal³). Telle serait l'oraison de *cœur*, qui surpasse toute intelligence. La prière suprême débouche sur la contemplation silencieuse. Cette orientation attire aujourd'hui certains chrétiens évangéliques.

L'évaluation est délicate. Aux spirituels évoqués on ne peut pas marchander son respect : figures souvent admirables. Ils n'ont pas renié l'orthodoxie trinitaire et christologique, ni manqué, et sous les formes les plus concrètes, à l'amour du prochain. Mais sur quel appui biblique établir l'éloge du silence ? On pense au Psaume 65.2 selon la traduction « Pour toi le silence est louange » (*NBS*), mais le mot peut évoquer la simple tranquillité (comme au Ps 62.2 ; on comparerait pour l'idée à És 30.15), et, surtout, une autre lecture du texte consonantique est possible, celle de versions anciennes (LXX, avec un certain soutien de la Syriacque, et Vulgate) suivies par la *New International Version*, qui

³ Selon Daniel MAURIN, *Rencontre avec Dieu*, Paris, Mame, 1991, p. 112.

donne « La louange te convient⁴ ». La révélation accordée en Horeb au prophète Élie implique une certaine supériorité du « murmure doux et subtil » (le son, ou la voix, d'un calme, *d^emāmā*, ténu, 1 R 19.12) par rapport au fracas du vent et du tremblement de terre, mais il ne s'agit nullement du silence de la contemplation mystique : c'est l'introduction d'une communication par la parole. Nulle part ailleurs le dépassement des mots ne paraît souhaitable. W. Bingham Hunter souligne que ni la pratique ni les instructions de l'apôtre Paul ne se portent dans ce sens⁵. Ce sont les gnostiques qui, dans leurs hiérarchies d'« éons », élevaient *Sigè*, le silence, au-dessus du *Logos* ! Il est facile, pour avoir l'air spirituel, de se plaindre de l'infirmité des mots, mais jamais l'Écriture ne cède à cette facilité⁶. Jamais elle ne disjoint le cœur et l'intelligence : le cœur, au sens biblique, est le siège de l'intelligence. Si dans l'énoncé de paroles « en langues », la fonction intellectuelle est « sans fruit » (*akarpos*), ce n'est pas, pour l'apôtre, un avantage à rechercher, mais un inconvénient qui lui fait placer plus haut encore le don de prophétie (1 Co 14.14-15).

Parole et silence sont, en fin de compte, indissociables. Le silence est comme le tissu sur lequel se dessine la parole. Il n'y a pas de parole sans des silences, sans du silence. Même si l'expression « chercher la face » veut d'abord dire « obtenir une audience pour demander une faveur » (1 R 10.24 ; Pr 29.26), la contemplation, si on veut, la fixation du regard sur le visage révélé, n'est pas étrangère à la piété biblique (c'est déjà le privilège de Moïse de contempler une « forme » ou « similitude » de YHWH, Nb 12.8, dont la vue rassasiera le psalmiste à son « réveil », Ps 17.15 ; au Ps 27.4, c'est sa « beauté », avec les nuances de l'agréable et du charmant, qui est l'objet de contemplation ; dans le Nouveau Testament, on peut relire 2 Co 3.18 et 4.4,6). Faire leur juste place, cependant, au silence et à la contemplation, ne remet pas en cause la primauté de la parole, et comme constituant de la prière.

J'appelle « manipulation pseudo-linguistique » un usage de la parole qui bafoue son caractère de parole. Quand on répète des dizaines de fois les mêmes

⁴ La racine est *dmy*, jumelle de *dmm*. Si on lit, avec les massorètes, *dumiyā*, il s'agit de silence ou de tranquillité ; mais les traducteurs de la LXX ont lu *dōmiyyā* (mêmes consonnes) qui exprime l'idée de convenance ; *BHK* et *BHS* recommandent de suivre la LXX.

⁵ « Prayer », *Dictionary of Paul and His Letters*, sous dir. Gerald F. HAWTHORNE, Ralph P. MARTIN & Daniel G. REID, Downers Grove, IVP, 1993, p. 727ab.

⁶ Je salue la droiture de Charles Journet (plus tard cardinal) qui, à la fin de son ouvrage très mystique d'inclination, *Connaissance et inconnissance de Dieu*, Paris, Eglhoff, 1943, p. 166, observe : « Jésus ne s'est jamais irrité contre la faiblesse des mots créés... ». Il est tentant de les dévaluer, parce que l'expression est un travail difficile, toujours risqué, et parfois pénible... On peut imaginer que l'accent mis par Paul sur les *mots* (*logoi*) enseignés par l'Esprit (1 Co 2.13) combattait déjà cette tentation chez les Corinthiens.

mots, parce que cette répétition obtient son effet, on a quitté le langage comme communication sensée. Là encore, le paganisme offre de beaux exemples du procédé. Dans l'hindouisme, on appelle, paraît-il, *japa* la répétition du *mantra*, selon l'enseignement de Chaitanya qui promettait le salut par la répétition du nom divin⁷. On retrouve l'analogie en terre d'islam, chez les soufis⁸, et, dans la chrétienté orientale (de l'Orient méditerranéen), avec l'oraison dite « du cœur ». Elle a eu sa place en Occident aussi, et D. Maurin, qui la préconise, explique avec une certaine candeur :

Sur le plan mental, une certaine répétition a pour rôle de *déconnecter l'esprit* pensant de ses fonctionnements habituels et de le mettre progressivement en repos, ce qui permet à des fonctions plus profondes de prendre le relais : l'intelligence du cœur peut alors jouer son rôle qui est de nous conduire là où, précisément, l'intellect ne peut pas aller⁹.

En termes moins choisis, il y a manipulation, dans le dessein déclaré de soustraire le sujet à la loi de la parole, du *logos*. En fait, dans les trois cas, par le bruit, le silence ou la répétition, les effets neurologiques et psychosomatiques avérés de la transgression de la mesure (dans l'intensité sonore au-dessus d'un seuil, ou la privation sensorielle en-dessous, ou l'amortissement hypnotique du jugement par la répétition anormale), la religion induit des états psychiques particuliers ; ceux-ci sont alors interprétés et valorisés comme une jouissance du divin. C'est si fort, et tellement autre, que ce doit être de l'Esprit ! Le contraste avec la spiritualité biblique pourrait difficilement être plus net. La prière scripturaire, à l'opposé, est vraiment parole, adressée à Dieu.

Une question se pose encore, à propos de la seconde thèse : ne faudrait-il pas inclure l'*écoute* dans la prière ? Ne faudrait-il pas plutôt définir la prière comme échange, comme conversation ou « colloque » avec Dieu ? La suggestion insinuée est attrayante¹⁰. J'ai scrupule à l'adopter parce qu'elle ne correspond pas aux termes bibliques qu'on traduit « prière ». Mais j'arguerai volontiers qu'il n'y

⁷ Michel DELAHOUTRE, « La Prière dans l'hindouisme. Confrontation avec la prière chrétienne », in Jean-Paul GUETNY *et. al.*, *Prière et vie selon la foi*, Publications de la Faculté de Théologie des Facultés catholiques de l'Ouest, Paris, Éd. Ouvrières, 1976, p. 130.

⁸ Carl-A. KELLER, « Spiritualité », *Encyclopédie du protestantisme*, sous dir. Pierre GISEL, Genève, Labor & Fides, 1995, p. 1480a. Keller relève la ressemblance entre cette pratique et la « prière du cœur » des orthodoxes orientaux, et les propositions du Vaudois Jean-Philippe Dutoit-Membrini au XVIII^e siècle (« répéter inlassablement des invocations brèves », jusqu'à l'automatique).

⁹ *Rencontre avec Dieu*, p. 168.

¹⁰ Je ne renoncerais pas volontiers à la belle proposition de s. François de Sales, *Amour de Dieu*, l. IV, chap. 1 : « Par icelle (l'oraison) nous parlons à Dieu et Dieu réciproquement parle à nous, nous aspirons à luy et respirons en luy, et mutuellement il inspire en nous et respire sur nous », comme cité par Ad. TANQUERAY, *Précis de théologie ascétique et mystique*, Paris-Tournai-Rome, Desclée, 1924³, p. 337.

a jamais parole authentique sans écoute. Quand on s'adresse vraiment à la personne, non seulement on se rappelle ce qu'elle a pu dire précédemment, mais on fait attention à elle, on scrute sur son visage les signes de son accueil, on écoute *en parlant*. D'une certaine façon, la parole inclut le colloque ! Le surprenant verset 8 du Psaume 27 reflète la complexité interne de la parole, en l'occurrence de la parole de la prière : « De ta part¹¹ mon cœur dit 'Cherchez ma face !' ; ta face, ô YHWH, je cherche ». Le cœur (au sens biblique) en prière reprend les mots de l'invitation divine aux humains – et cette prière même, adressée à Dieu mais aussi inspirée par lui, est incorporée dans la Parole de Dieu qui nous est donnée ! Il ne conviendrait pas de « jouer » l'écoute contre la parole ou la parole contre l'écoute.

Thèse III. La prière exprime d'abord les vœux des orants.

Les paroles diffèrent entre elles, et tel est bien le cas des prières. Dans leur diversité, une sorte l'emporte-t-elle, par la fréquence et l'importance, sur les autres sortes de prières ? Le témoignage de l'Écriture invite à le dire des demandes et des désirs (le mot retenu par le *Catéchisme de Westminster*, VIII, § 98, qui use du mot anglais *desires*). C'est le sens du mot principal, *proseuchè* (bâti sur *euchè*, qui signifie « vœu »). L'oraison dominicale, après l'invocation « Notre Père qui es aux cieux », est faite de sept pétitions¹². Wolfhart Pannenberg note justement que toutes les déclarations de Jésus sur la prière, dans les évangiles synoptiques, se réfèrent à la prière de requête¹³. C'est elle qui est d'abord en cause.

Loin de moi la pensée d'exclure de la gamme l'action de grâces (sur laquelle Paul semble mettre l'accent), la louange, la bénédiction du nom de Dieu ! Saint Vincent de Paul parlait d'or quand il édictait la règle : « Il faut employer autant de temps à remercier Dieu de ses bienfaits que nous avons consacré à les lui

¹¹. On peut traduire aussi « pour toi » (*NBS*) selon la traduction la plus neutre de la préposition (*l*), et le sens pourrait être « à ton sujet » ; mais le sens, qui convient mieux ici, « pour ta cause » avec nuance substitutive est aussi attesté (Nb 11.29 ; Jg 6.31 ; Jb 13.7 ; voir aussi Gn 20.13 et 2 R 4.13).

¹². On sait que la clause « car de (ou à) toi est le royaume (ou règne, ou royauté), la puissance et la gloire, pour les siècles, Amen » n'est pas originale ; elle est absente des grands manuscrits anciens. Il semble que Jésus n'ait voulu donner qu'un canevas de prière, sans prévoir une récitation mot à mot (d'où les différences entre Mt 6 et Lc 11), mais quand l'Église ancienne a pris l'habitude d'ainsi la réciter, l'absence d'une formule de conclusion en a gêné plusieurs, et ils ont complété en résumant la doxologie de 1 Ch 29.11s. Il est piquant que les protestants, attachés au principe *Sola Scriptura*, aient gardé le complément final, d'origine simplement traditionnelle, alors que les catholiques s'en tenaient au texte de l'évangile, sans ajout !

¹³. *Systematic Theology*, vol. III, trad. de l'allemand en anglais par Geoffrey W. Bromiley, Grand Rapids/Edimbourg, Eerdmans/F. & T. Clark, 1998, p. 207.

demander¹⁴. » On pourrait parler des deux foyers d'une ellipse. Mais il faut réagir contre le mépris dans lequel des philosophes et théologiens libéraux ont tenu la prière de demande. Kant s'en moquait : « illusion superstitieuse, car elle consiste à déclarer nos désirs à un être qui n'a nul besoin que celui qui désire une chose lui déclare ses sentiments intimes », alors que les personnes moralement plus avancées « cessent de prier¹⁵ ». Schleiermacher condamnait toute demande particulière et concrète (*Glaubenslehre*, § 147), et Albrecht Ritschl ne faisait même plus de distinction dans le rejet – auxquels M. Kähler a bien répliqué : « le pharisien rend grâces, le péager demande¹⁶. » Les contempteurs obligent à mettre les points sur les *i*.

Ce premier rang dévolu à la présentation de nos vœux est solidaire d'une théologie définie, d'une conception de Dieu, et d'une conception de la condition humaine. Il présuppose un Dieu qui peut et veut répondre aux demandes particulières – précisément le Dieu personnel et souverain, le Dieu *vivant*, de la Bible, qu'un Schleiermacher ou un Kant relèguent au rayon des superstitions. Il présuppose l'être humain comme être de besoin et de dépendance, qui a pour *vocation* de recevoir et d'être consolé. Nous croire au-dessus de la prière de requête trahit une malsaine prétention et présomption ; s'y alimenter, sous prétexte de désintéressement, une spiritualité de la complaisance en soi-même.

Certes, l'accent sur le besoin tel qu'il est ressenti s'accompagne de ses propres tentations. Non seulement, il peut nous enfermer dans un égoïsme infantile (nous ne pensons qu'à nous-mêmes alors que nous nous présentons devant Dieu !), mais il peut dégénérer en volupté masochiste quand nous nous vautrons dans notre misère et nous imaginons d'autant plus spirituels que nous cultivons notre indigence. L'Écriture *éduque* notre prière. Elle forme notre perception de notre vrai besoin. La leçon du Notre Père est éclatante : *d'abord* que le Nom, le Règne, la Volonté de Dieu obtiennent sur la terre ce qui leur revient ; et après la demande du pain (faut-il commenter que ce n'est pas forcément de la brioche ?), celle du pardon : ce qui vaut reconnaissance de notre besoin de pardon, en bonne place. On sait que les exégètes diffèrent quelque peu sur le rapport des pétitions du Notre Père à l'eschatologie : la référence à la Fin me semble présente, au Jour où le Nom sera confessé par toute langue dans l'univers, où le Règne et la

¹⁴. Cité par André DODIN, « La Prière de Monsieur Vincent de Paul », in *Prière et vie selon la foi*, p. 98.

¹⁵. Cité par Maurice PESSAC, « Prière et mentalité contemporaine », in *Prière et vie selon la foi*, p. 53s.

¹⁶. Selon Oscar CULLMANN, *La Prière dans le Nouveau Testament. Essai de réponse à des questions contemporaines*, trad. de l'allemand en français par Matthieu Arnold, Paris, Cerf, 1995, p. 39-41. Sa référence pour Kähler est *Dogmatische Zeitfragen* I, 1898, p. 186.

Volonté de Dieu ne seront plus contestés par quiconque, où tous nos besoins seront comblés et notre acquittement solennellement prononcé par le Juge siégeant sur le Grand Trône Blanc, où, toute tentation surmontée, nous verrons Satan écrasé sous nos pieds, pour toujours ; mais la prière concerne aussi le quotidien du pèlerinage terrestre ; et la solution se trouve aisément dans la doctrine des « arrhes » ou « prémices » que nous goûtons dès maintenant. Notre prière demande que nous soit accordé par avance quelque chose du bien total à venir ; elle est formée par le mouvement même de l'histoire de la grâce. Au fond, la prière se résume toujours par les mots *māranā tā* ! (Notre Seigneur, viens !) : Viens achever l'histoire et accomplir toutes choses, mais viens dès aujourd'hui me secourir, me diriger, me pardonner, me consoler, me restaurer, me faire goûter combien tu es bon !

Thèse IV. La prière a une grande efficacité en touchant le cœur de Dieu.

Comment la prière obtient-elle ce qu'elle a demandé ? C'est ce qu'on appelle l'efficacité de la prière (ou son « efficace », synonyme un peu vieilli mais plus élégant) et beaucoup y voient le problème de la prière : « Autant le non-exaucement d'une prière constitue un problème de spiritualité, autant son exaucement demeure un problème de théologie », déclare Émile Nicole¹⁷. L'Écriture comme l'expérience l'attestent : la présentation des requêtes est suivie de la réalisation des choses souhaitées, elle se montre très puissante (*polu ischuei*, Jc 5.16) par rapport à son objet, même lorsque celui-ci est bien distinct de la personne de l'orant. La prière « change les choses », elle modifie des états de fait ; au moins dans certains cas, on a le droit d'ajouter que ce changement n'aurait pas eu lieu si la prière n'avait pas été faite. Pourquoi y a-t-il problème ? À cause de l'enseignement biblique sur la souveraineté de Dieu, et son plan établi (en gros *et en détail*, pas d'échappatoire) dès avant la création : « Nous avons été mis à part, prédestinés [v. 4, avant la fondation du monde] selon le projet de celui qui opère tout selon la décision [ou délibération, *boulè*] de sa volonté » (Ép 1.11). Comment la prière, dont nous prenons l'initiative, peut-elle changer des choses déterminées depuis l'éternité ?

Un premier point exige une entière netteté. *La puissance ne réside pas dans la prière elle-même*, ni comme formule, ni comme exercice. Le paganisme attribue souvent l'efficacité à l'énonciation même des paroles, chargées d'énergie sacrée. Ainsi des prières du Rig-Véda et des 74 000 vers que les prêtres, qui les ont

¹⁷ Réponses à Christian Willi, *Le Christianisme aujourd'hui*, 3/n°10, novembre 2005, p. 23.

appris par cœur, doivent réciter sans une seule faute pour obtenir l'effet voulu¹⁸. Ainsi de celles que devaient prononcer prêtres ou magistrats romains, à l'époque biblique¹⁹. L'Écriture est indemne d'une telle superstition. Contrairement à l'opinion de certains critiques, qui projettent volontiers sur la religion révélée d'Israël les schémas qu'ils ont trouvés dans le paganisme avoisinant, l'Ancien Testament ne confère pas aux formules prononcées une force propre, en quelque sorte magique²⁰ ; c'est l'autorité du patriarche, par exemple, dans le contexte institutionnel prévu, selon les conventions sociales et dispositions de l'alliance divine, qui s'exerce dans la bénédiction, et non un pouvoir appartenant aux mots eux-mêmes²¹ ; la parole prophétique, parole par excellence, ne se réalise pas par sa propre énergie, mais parce que YHWH *veille sur sa parole pour l'accomplir* (Jr 1.12). Jésus attaque toute conception favorisant l'illusion d'un exaucement assuré à *force de prière(s)* (Mt 6.7). L'efficacité ne dépend pas de la répétition (redites), de la longueur (le « Notre Père » est nettement plus bref que la principale prière du judaïsme de l'époque, les « Dix-huit bénédictions »), du temps consacré à la séance.

José M. Martinez l'écrit avec force : « Il serait (...) absurde de mesurer en unité de temps la qualité, l'intensité et l'efficacité de la vie de prière. Elle ne se mesure pas avec un chronomètre... » ; il continue, cependant : « mais plutôt avec un baromètre qui indiquerait la 'pression' spirituelle de celui qui prie²². » Si cette image peut se prendre de façon positive, comme on va voir, elle risque aussi d'aiguiller sur une voie de garage (ou pire). Il ne faudrait pas croire que l'efficacité de la prière procède de sa *ferveur*, de son intensité émotive, du bouillonnement affectif qu'on lui associe. Une traduction inexacte de Jacques 5.16 en a égaré plus d'un : le texte ne parle pas d'une prière « fervente », mais qualifie la

¹⁸ Sunand SUMITHRA, « A Christian View of Prayer and Spirituality in Hindu Thought », in *Teach Us to Pray. Prayer in the Bible and the World*, sous dir. D. A. CARSON, World Evangelical Fellowship 1990, Grand Rapids/Carlisle, Baker/Paternoster, 1994, p. 184s. Il souligne, p. 184, l'importance de la prononciation : « C'est la prononciation correcte du mot qui accomplit la naissance spirituelle du sacrifiant, produit les bénédictions, ou même place les ennemis sous la malédiction. C'est avant tout dans le mètre poétique que l'influence est censée résider. Chaque mètre est spécialement efficace pour l'obtention d'une bénédiction particulière. En tout, dans le Rig-Véda, soixante types de mètres poétiques sont employés. »

¹⁹ Craig S. KEENER, *The Gospel of John. A Commentary*, Peabody, Hendrickson, 2003, vol. II, p. 948, avec références.

²⁰ Cf. Anthony C. THISELTON, « The Supposed Power of Words in the Biblical Writings », *Journal of Theological Studies*, NS 25, 1974/2, p. 283-299.

²¹ Il est possible, en outre, qu'Isaac estime irrévocable la bénédiction qu'a escroquée Jacob (Gn 27.35ss) parce qu'il sent que YHWH a conduit les choses, conformément à la prophétie ancienne (Gn 25.23), elle que le père avait voulu oublier en faveur de son fils préféré.

²² *Théologie de la prière*, trad. de l'espagnol en français par Robert Darrigrand, Valence, Ligue pour la Lecture de la Bible, 1995, p. 109.

prière du juste, qui « a une grande force », par le participe *énergouménè*, participe au moyen (selon son emploi habituel dans le Nouveau Testament), signifiant « s'exerçant, s'exprimant » (comme en 2 Co 1.6 ; Ga 5.6 ; Ép 3.20) ; il ne s'agit pas de distinguer la prière efficace par une qualité particulière mais d'encourager par une promesse. La prière de celui que Dieu agréé (le juste) peut beaucoup *quand on la met en œuvre*²³. C'est encore une idée typiquement païenne que celle de la force ajoutée par la frénésie : Jacques Ellul avertit qu'ajouter le nom de Jésus-Christ à des phénomènes proches du comportement des derviches tourneurs « est simplement démoniaque²⁴ ».

Comment donc la prière agit-elle ? La réponse est d'une enfantine simplicité. C'est une parole adressée à Dieu : elle agit sur Dieu, elle le *touche*. L'analogie appropriée est celle de ce petit bambin charmeur dont la demande fait « fondre » ses parents. Et si l'on juge l'anthropomorphisme (ou pathisme) trop audacieux, qu'on relise Jérémie 31.20 où Dieu *s'étonne* lui-même d'être à ce point ému de compassion, pour Ephraïm, son enfant chéri !

La prière change-t-elle alors le plan de Dieu ? C'est ce qu'affirme le prétendu « théisme ouvert » de Clark Pinnock (l'auteur le plus connu), David Basinger, William Hasker, John Sanders (ils prolongent l'anthropomorphisme par cette proposition dogmatique). Le Dieu qu'ils prêchent, un Dieu qui doit prendre des risques parce qu'il ne peut connaître l'avenir avec certitude, est influencé par ses créatures²⁵, et sa « divine activité est parfois dépendante de nos prières librement offertes²⁶ ». Franchement, s'ils avaient raison, je tremblerais à chaque pas dans le monde ! S'il fallait compter sur les initiatives humaines pour améliorer le plan de Dieu ! Devant les douloureuses énigmes de la vie, je me confie en dernier recours à la sagesse de Dieu, que je sais, si mystérieuse et même « opaque » qu'elle puisse m'apparaître, infiniment supérieure ; mais si celle de Clark Pinnock est en passe de l'emporter... Il est remarquable, dans l'Écriture, que les exemples les plus nets de prière exaucée (au sens de la réalisation de la chose demandée) nous montrent

²³ Ainsi, par exemple, David G. PETERSON, « Prayer in the General Epistles », in *Teach Us to Pray*, p. 112. La *Nouvelle Bible Segond* rend : « mise en œuvre » ; la *Bible du Semeur (d'étude)* donne l'équivalent « dynamique » : « Quand un juste prie, sa prière a une grande efficacité ». La *Peshitta*, que je consulte dans la traduction (partielle) de William NORTON, *A Translation in English Daily Used of the Seventeen Letters Forming Part of the Peshito-Syriac Books...*, Londres, W. K. Bloom, 1890, *in loc.*, a bien compris : « Grand est le pouvoir de la prière qu'un juste prie. ».

²⁴ *L'Impossible Prière*, Paris, Centurion, 1970, p. 32 ; « c'est le label d'une fausse authenticité », l'homme « confond ses propres phénomènes psychiques avec la présence secrète et pourtant solennelle du Seigneur de sa vie ».

²⁵ Richard RICE, « Biblical Support for a New Perspective », in Clark PINNOCK *et al.*, *The Openness of God. A Biblical Challenge to the Traditional Understanding of God*, Downers Grove/Carlisle, IVP/Paternoster, 1994, p. 15 : « Not only does he influence them, but they also exert an influence on him. »

²⁶ David BASINGER, « Practical Implications », in *ibid.*, p. 160.

l'accomplissement, et non pas la modification, du plan originel de Dieu. La grandiose prière de Daniel (Dn 9) *se fonde* sur la sûre prophétie des 70 ans (Dn 9.2), au moment où ce délai touchait à son terme. L'efficacité même de la prière de repentance des Ninivites (Jon 3.8-10), souvent invoquée par les tenants de la mutabilité des plans divins (« Dieu se repentit »), prouve avec éclat le contraire : tout le récit montre que Dieu avait envoyé Jonas dans la grande ville précisément pour obtenir ce résultat, et Jonas, qui n'en voulait pas, l'avait fort bien compris : « C'est bien ce que je disais... » (Jon 4.2) ; le changement d'attitude concrète du Seigneur, de la colère à la compassion, était l'exécution de son dessein. Et que dire de la prière suprême, dans le dialogue spirituel le plus intense qui ait jamais été tenu : la prière du Fils en Gethsémani (Mt 26.39ss) ? « Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » Comment, à l'écoute de ces mots, oser penser que notre prière change la volonté de Dieu ?

La prière change les *choses*, sans quoi il serait vain de parler d'efficacité. Peut-on le comprendre si le plan de Dieu, qui décide en souverain, préexiste éternellement ? Oui, si l'on consent à respecter le mystère d'un Dieu « tout autre qu'un autre », dont le rapport à nous est unique, incomparable à celui d'aucune créature, dont l'action nous est radicalement intérieure en même temps qu'elle nous dépasse, dont le projet unit organiquement les fins et les moyens voulus ensemble. La prière fait partie du plan divin lui-même et sa causalité instrumentale (toucher le cœur de Dieu) joue au sein de ce plan, dès sa conception. Dieu a prévu, préétabli, qu'il se laisserait toucher par cette requête, qui monterait vers lui comme il la susciterait, et c'est ainsi qu'il répond à la prière. Toute comparaison avec un mécanisme, même subtil, serait inadéquate : Dieu nous donne, lui en qui nous avons tout ce que nous sommes (Ac 17.28), de participer par une liberté à l'image de la sienne, par une libre prière, à l'accomplissement de sa volonté. Cette liberté, fondée sur la souveraine grâce de Dieu, permet seule d'échapper à l'alternative de la Nécessité étouffante, de la loi aveugle qui broie et digère tout, et du « règne » inane du Hasard.

Parce que le Dieu souverain est capable de susciter des libertés authentiques, capables à leur tour de lui répondre, dans la dépendance de sa bonté, *nous comptons pour lui*. Ainsi est-il touché par notre prière, qu'il fait advenir selon son dessein. Cette élucidation permet de comprendre la promesse spéciale faite à la prière de plusieurs qui *s'accordent* pour lui demander : il en va comme du cœur des parents (où il a formé une image du sien), qui sont doublement touchés quand ils voient leurs enfants unir leurs vœux, les présenter ensemble. Le rôle de la persévérance, que Jésus a souligné (Lc 18.1), s'éclaire semblablement :

Dieu veut voir que nous voulons vraiment ce que nous lui demandons – car c'est par amour pour nous qu'il exauce, parce que nous y tenons ! Telle est aussi la fonction de l'intensité dans la prière, que José Martinez évoquait avec son « baromètre » : Dieu n'aurait aucun plaisir à nous donner quelque chose que nous demanderions du bout des lèvres, sans nous engager (Jc 5.17 dit, littéralement, d'Élie qu'il « pria en prière », tournure qui imite probablement celle de l'infinitif absolu en hébreu ; combien de fois prions nous en rêve, rêvasserie ou distraction, plutôt qu'en prière ?). C'est, me semble-t-il, la fonction principale du *jeûne* dans l'Écriture que de servir cet engagement et sa manifestation : il n'apparaît pas, comme il fait d'ordinairement dans les spiritualités païennes, comme un dopant énergétique, comme le multiplicateur d'une efficacité propre à l'exercice spirituel (le turbo !), mais d'abord comme *expressif*, aveu de faiblesse et d'humiliation, appel au secours propre à toucher le cœur de Dieu²⁷.

Mais, objectera-t-on peut-être, la participation au *combat spirituel* n'implique-t-elle pas autre chose, le déploiement d'une énergie propre à la prière ? Deux versets des épîtres de Paul associent le combat et la prière (Rm 15.30 et Col 4.12), et l'on pense aussitôt à deux grands passages de l'Ancien Testament : l'étrange révélation sur la guerre qui se déroule dans les lieux célestes, en Daniel 10, et qui semble affectée par la prière du sage (trois semaines de prière avec jeûne au v. 2, vingt-et-un jours de résistance du « chef » du royaume de Perse au v. 13, cf. v. 12) ; et la lutte de Jacob avec l'Ange en Genèse 32.25-33. Il serait imprudent, toutefois, de trop bâtir sur l'emploi du verbe *agônizomai* (ou son dérivé) en Romains 15 et Colossiens 4 : il a divers sens et pourrait bien ne viser que les efforts à faire pour prier, sans impliquer un adversaire particulier (esprits mauvais ou Dieu réticent) ; inclinent de ce côté d'excellents exégètes²⁸. Comme Origène le suggérait, il nous faut « lutter » contre bien des distractions et perturbations pour prier²⁹ : le « combat » est sans doute le même que celui de Luc

²⁷ Sur le jeûne, je saisis l'occasion de recommander un ouvrage nourri d'une expérience exceptionnelle, R. Harri WETTSTEIN, *Le Jeûne pour la vie. Un guide spirituel pour le jeûne chrétien de longue durée*, Saint-Maurice, Éd. Saint-Augustin, 1999.

²⁸ David G. PETERSON, « Prayer in Paul's Writings », in *Teach Us to Pray*, p. 99. C. E. B. CRANFIELD, *The Epistle to the Romans*, International Critical Commentary, Edimbourg, T. & T. Clark, 1979, vol. II, p. 776s., analyse avec soin les données concernant Col 4.12 aussi bien que Rm 15.30, en avertissant en note contre la notion païenne de pressions exercées sur Dieu. Samuel BÉNÉTREAU, *L'Épître de Paul aux Romains*, Commentaire évangélique de la Bible, Vaux-sur-Seine, Edifac, 1997, vol. II, p. 254, reste très bref mais va dans le même sens.

²⁹ Dans son commentaire de l'épître aux Romains, accommodé par Rufin, comme le citent William SANDAY et Arthur C. HEADLAM, *The Epistle to the Romans*, International Critical Commentary, Edimbourg, T. & T. Clark, 1907, p. 415.

13.24 (même verbe)³⁰. En tout cas, en Éphésiens 6, la prière n'est pas une arme de la panoplie du chrétien³¹ ; elle accompagne plutôt le combat en cause. En Daniel 10, elle ne semble pas se projeter *directement* dans la guerre céleste, comme si elle était un missile envoyé dans l'espace inter-sidéral ; simplement les paroles de Daniel « ont été entendues » (de Dieu, v. 12).

Et Genèse 32 ? Jacob lutte avec Dieu, et nos plus grands docteurs ont fait le rapprochement avec la prière. Oui, YHWH *fait mine* de se dresser contre Jacob en adversaire – comme il nous fait trembler (Luther l'a dit) des terreurs de la Loi avant, et pour, que nous puissions entendre les paroles de grâce. Non, le combat n'est pas « du chiqué », puisque Jacob en sort blessé, boiteux. Le parallèle est frappant avec la dureté de Jésus, comme jamais, avec la femme syro-phénicienne qu'il rabroue, allant jusqu'à la métaphore insultante des « petits chiens » (Mt 15.21-28). Mais, dans l'un et l'autre cas, c'est sottise qu'en rester aux apparences. « L'Homme » au nom transcendant (Gn 32.30), au gué de Yabboq, conduit manifestement les opérations, et il atteint *son* but en bénissant Jacob et en lui conférant le nom d'Israël, « Prince avec Dieu » (jeu sur la racine *sr* dans le nom *Iśraēl*). Jésus, que l'évangile montre toujours maître de la situation et pédagogue subtil et surprenant, ne repousse la femme que pour mieux l'exaucer³². Dans l'un et l'autre cas, le bénéficiaire ne s'y trompe pas ; il a d'emblée assez de lumière pour comprendre que l'opposition est là pour être surmontée. C'est la *bénédiction* que Jacob réclame de Celui qui vient de lui déboîter la hanche ! C'est de l'image des petits chiens que la femme s'empare pour obtenir la délivrance de sa fille ! S'il y a lutte avec Dieu, ce n'est pas *contre* Dieu, mais *avec* Dieu contre le doute, l'inertie ou la révolte, contre le découragement de l'espérance...

Un tel combat n'est pas étranger à la prière. Le Seigneur, *pour nous bénir davantage*, nous oblige à porter notre effort à l'extrême, à croire contre toute évidence, à espérer contre toute espérance : parce que nous recevons ainsi une plus grande grâce. Le Seigneur a vraiment fait du « tricheur » un Prince. Quant à la femme, les mots me manquent pour dire le prodige de la foi qu'a suscitée Jésus, la beauté de sa confiance humble et têtue – elle a, j'en suis sûr, chaviré le cœur des anges ! Si Dieu nous résiste dans la prière, c'est comme un Père pour

³⁰ On remarque encore que le mot *agônia* est employé par Luc (Lc 22.44) dans le récit de Gethsémani ; le Seigneur livrait combat, dans le jardin, contre la faiblesse naturelle (exempte de péché), pour soumettre sa volonté humaine à celle du Père.

³¹ Comme le relève PETERSON, « Prayer in Paul », p. 98.

³² Je renvoie à mon « Le Seigneur et la femme syro-phénicienne », *Fac-Réflexion* n°44, 1998, p. 26-29.

élever le fils ou la fille qu'il chérit. Il est peut-être trop faible de parler de pédagogie divine ; c'est le stratagème amoureux de la souveraine sagesse.

Thèse V. La prière est efficace faite au nom de Jésus.

Jésus lie étroitement la promesse de l'exaucement à cette condition : « Ce que vous demanderez *en mon nom...* » (Jn 14.13s. ; 15.16 ; 16.23ss ; cf. Ép 5.20 et Jc 5.14). Que signifie-t-elle précisément ? La formule (*en tô onomati*), assez souvent employée sans rapport avec la prière, est susceptible de toute une gamme de sens. Il n'est possible ici que de tracer quelques lignes, à titre suggestif.

Ce que nous avons déjà vu de l'efficacité de la prière exclut toute tentation de loger une force magique dans le nom, ou même de lui conférer une nécessité rituelle, conditionnant son agrément par Dieu : on est alors aux antipodes de l'esprit de la piété biblique. Avouons, cependant, que la tentation demeure présente jusque dans nos rangs, jusque dans notre cœur, tant elle trouve de connivence dans la « chair ».

L'interprétation minimaliste de « prier au nom de » serait sans doute « prier en usant de son nom pour s'adresser au Seigneur ». Dans l'Ancien Testament, *qārā b'šēm*, généralement traduit « invoquer le nom » (Gn 4.26 ; 12.8...) doit ainsi se comprendre (la *Bible du Semeur* se contente de « prier l'Éternel »). On suppose communément que la connaissance du nom était « vitale » pour que la prière atteigne la divinité ; Jésus a fait connaître le nom du Père aux élus (Jn 17.6,26), et en sa propre personne, de sorte que le « en mon nom » de Jean 14.14 pourrait donner pour Destinataire de la prière le Dieu révélé en Jésus, avec lequel Jésus est un.

Cette lecture, cependant, ne convient pas au modèle principal, selon lequel la prière est adressée *au Père*, au nom de Jésus (Jn 16.23). Certes, Notre Seigneur a pu dire une fois, d'après le texte le mieux attesté, « Si vous *me* demandez quelque chose en mon nom, je le ferai » (Jn 14.14), mais cet usage reste isolé³³. Il n'est guère envisageable que le nom auquel (littéralement « dans » lequel) les fidèles sont invités à prier soit ordinairement celui de l'invocation.

L'hébreu *b'šēm* sert de façon si diverse, et pour des rapports parfois si vagues, qu'on pourrait se contenter d'une référence imprécise : Priez en

³³. La leçon comportant le pronom personnel objet *mé* reçoit la note « B » (texte probable, même si subsiste un certain doute) dans le *Greek New Testament* de l'Alliance Biblique Universelle ; elle s'appuie sur des témoins de grande valeur, à commencer par p⁶⁶, S, B, et elle bénéficie de la présomption en faveur de la *lectio difficilior*. On remarque, pourtant, le choix contraire de F. F. BRUCE, *The Gospel of John*, Pickering Paperbacks, Basingstoke, Pickering & Inglis, 1983, p. 301.

nommant Jésus-Christ, en vous situant par rapport à lui. Mais la nuance, ou « saveur », juridique souvent attachée à l'expression semble bien convenir à son usage pour la prière et permettre d'aiguiser l'interprétation. « Au nom de » signifie : avec l'autorisation ou la délégation de pouvoir, avec un mandat provenant de la personne nommée et permettant de la représenter, comme revêtu de son titre³⁴. Ainsi Jean 5.43 oppose venir en son propre nom et, pour Jésus, venir au nom de son Père (qui lui rend témoignage en lui donnant de faire les œuvres qu'il fait, v. 36s., et lui communique la « gloire » habilitatrice que les docteurs juifs lui refusent, alors qu'ils se l'accordent mutuellement, v. 44). Actes 16.18 montre Paul commandant à l'esprit de la pythonisse avec l'autorité de Jésus-Christ, dont il est l'ambassadeur. 1 Corinthiens 5.4 ajoute la formule au verdict attendu de l'assemblée disciplinaire de l'Église. Prier au nom de Jésus signifie se prévaloir du statut qu'il confère à ses disciples : membres de son Corps, dira l'apôtre Paul, désormais « en Lui » comme ils étaient « en Adam ».

En notre propre nom « adamique », vilaines caricatures au lieu de l'image que Dieu avait créée, chargés d'une dette infinie, qu'oserions-nous demander du Très-Saint, du Très-Haut ? Mais nous l'approchons *au nom de Jésus-Christ*, munis de sa recommandation et délégation de pouvoir³⁵. Il nous a donné, en quelque sorte, la signature de son compte céleste. Revêtus de lui, puisque nous sommes en lui, nous accédons au Trône de la Grâce, et en nous regardant, *Dieu voit Jésus*. C'est bien pourquoi le cœur du Père ne peut pas résister pour tout ce qui est bon ; au nom de Jésus, il « fond » de tendresse. Telle est l'insurpassable efficacité de la prière chrétienne³⁶.

Thèse VI. La prière est agréée faite par l'Esprit.

Par quel miracle sommes-nous unis à Jésus-Christ, placés « en lui » et faits membres de son Corps, revêtus de lui, et rendus capables d'ainsi nous présenter à Dieu en son nom ? De façon générale, c'est l'œuvre de l'Esprit Saint, qui réalise en nous le fruit de l'œuvre accomplie une fois pour toutes en notre faveur. Quant à la prière, son assistance est déterminante : c'est « par l'Esprit » (*en pneumatî*) qu'il nous est possible de prier en toute occasion (Ép 5.18 ; Jude 20). Fritz Rienecker va jusqu'à poser : « Seuls les croyants, convertis, qui ont

³⁴. Il s'agit de la formule avec *en* ; il ne faut pas la confondre avec celle qu'introduit *eîs, eîs tô onoma*. (En revanche, *épi tô onomati* est parfois, mais non pas toujours, proche de *en tô onomati*.)

³⁵. Pascal écrit : « Nos prières et nos vertus sont abominables devant Dieu, si elles ne sont les prières et les vertus de Jésus-Christ », *Pensées*, n°668 dans l'édition de Brunshvicg.

³⁶. L'exigence d'un accord avec le Christ, sur laquelle insistent beaucoup de commentateurs, apparaît plus comme un corollaire qu'elle ne vaut comme composante de sens de l'expression « au nom de Jésus ».

reçu le don de l'Esprit, peuvent au plein sens du terme *prier* la prière (Jn 4.24), les autres peuvent au plus dire une prière³⁷. »

Nul doute que Dieu opère en nous *par l'Esprit* le vouloir et le faire, le faire et le vouloir, selon son bienveillant dessein (Ph 2.13). Ainsi de la prière : d'où tirerions-nous sans lui des motifs assez purs, des orientations assez sages, la persévérance jusqu'au bout ? Où puiserions-nous l'amour authentique de l'intercession ? Par l'union de l'Esprit à notre esprit (cf. Rm 8.16 pour la distinction et 1 Co 6.17 pour l'union), par l'intériorité radicale de son œuvre infiniment fine, le « Tout est de Dieu » s'allie à la réalité de notre libre réponse, déjà incorporée au plan éternel de Dieu. Il nous est donné de prier selon Dieu, et de toucher son cœur.

L'apôtre Paul révèle sans doute le plus étonnant, quant à l'aide apportée par l'Esprit. L'Esprit Saint ne se contente pas de nous faire prier, il ajoute sa prière à la nôtre, il comble les déficits de nos demandes, il enveloppe notre intercession de la sienne (Rm 8.26s.) ! Pour l'étude approfondie du passage, il convient de renvoyer à l'exégèse et méditation admirable de Samuel Bénétreau³⁸ ; il suffit d'observer ici que « l'hyper-intercession » de l'Esprit montre l'extrême de l'intériorité du Dieu « tout autre qu'un autre », le mystère de notre accomplissement en Dieu et par Dieu. Un poème de C. S. Lewis sur la prière le suggère à sa manière inimitable – j'en risque une traduction-adaptation :

*Maître, ils disent que quand je prie,
Conversant avec mon Dieu,
Il n'y a là que rêverie,
Un qui parle et non pas deux.

Tout autrement qu'ils n'imaginent,
Ils n'ont pas tout à fait faux :
Sec et froid jusqu'en mes racines,
Comment te prier comme il faut ?

Alors, ému de me voir vide,
Ton Esprit Saint me secourt ;
De toi germe en mon âme aride
Le mot, le soupir, l'amour.*

³⁷. *Der Brief des Paulus an die Epheser*, Wuppertaler Studienbibel, Wuppertal, R. Brockhaus, 1961, p. 246s.

³⁸. *La Prière par l'Esprit. La prière de demande et l'intercession de l'Esprit selon Romains 8.26-27*, Cléon-d'Andran/Vaux-sur-Seine, Excelsis/Edifac, 2004, et l'article dans la présente livraison de *Théologie Évangélique*.

C'est de toi que vient la parole,
Un qui parle et non pas deux,
Mais, en te chargeant de mon rôle,
C'est que je sois que tu veux.

En toi seul commence et s'achève
La prière de la foi.
Ce n'est pas moi, c'est toi qui rêves,
Et ton rêve me fait moi³⁹.

C'est encore évoquer le rôle de l'Esprit dans la prière que de l'appeler l'Esprit *de filiation*. Par lui, nous invoquons *Abba*, « Père ». Prier au nom de Jésus-Christ, le Fils, munis du titre de l'adoption par lui et en lui, c'est *pouvoir* s'adresser à Dieu comme au Père.

Une mise au point peut être utile sur ce terme d'invocation si caractéristique de la vie spirituelle de Jésus et de la première Église qu'il nous est conservé en araméen dans le Nouveau Testament grec, simplement transcrit, *Abba*. La notion inexacte s'est répandue qu'il appartiendrait au registre du parler le plus enfantin, et devrait être rendu « Papa ». C'est une erreur, qu'a pourfendue James Barr (« *Abba* isn't Daddy »). *Abba* (ʿabbāʿ) est le mot « père » à la forme dite emphatique (définie), et on a un exemple d'emploi gentiment respectueux pour un rabbin par ses élèves⁴⁰ ; Paul le traduit *patēr*, « père » (Rm 8.15), alors qu'il aurait eu à disposition *pappās* comme l'équivalent grec de notre « papa », s'il avait voulu la connotation enfantine. Cependant, Jésus semble avoir innové en usant du terme dans la prière. Le judaïsme n'ignorait pas l'invocation de Dieu comme Père⁴¹, mais préférerait l'hébreu « Notre Père » (ʿāvinû), souvent complété par « notre Roi » comme dans la litanie de Nouvel An, et non pas ʿabbāʿ. On peut supposer que cette dernière forme gardait un parfum familial, évocateur d'une filiation réelle, alors que le « notre Père » courant marquait seulement l'honneur et l'autorité. Par l'Esprit d'adoption et d'engendrement

³⁹. *Poems*, New-York, Harcourt Brace Jovanovich, 1977, p. 122, comme cité par Felicity B. HOUGHTON, in *Teach Us to Pray*, p. 301 : Master, they say that when I seem/ To be in speech with you,/ Since you make no replies, it's all a dream/ - One talker aping two. // They are half right, but not as they/ Imagine ; rather, I/ Seek in myself the things I meant to say,/ And lo ! The wells are dry. // Then, seeing me empty, you forsake/ The Listener's role, and through/ My dead lips breathe and into utterance wake/ The thoughts I never knew. // And thus you neither need reply/ Nor can ; thus, while we seem/ Two talking, thou art One forever, and I/ No dreamer, but thy dream.

⁴⁰. Cf. James D. G. DUNN, « Prayer », p. 619.

⁴¹. En grec, voir l'*Ecclesiastique* 23.1,4 (mais l'original hébreu retrouvé porte « Dieu de mon père »), *Sagesse* 14.3, 3 *Maccabées* 6.3,8 ; en hébreu, à Qumran, 1 QH 9.35s. (hymne P). Cf. O. HOFIUS, « Father », *New International Dictionary of New Testament Theology*, sous dir. Colin BROWN, Grand Rapids, Zondervan, 1975, vol. I, p. 618.

selon la grâce (Jn 1.13), nous prions Dieu familialement, comme ses enfants qu'il chérit, en Christ.

Thèse VII. La prière est association filiale avec Dieu.

L'accent sur la filiation permet de dégager, en guise de conclusion, ce que plusieurs thèses précédentes impliquaient déjà mais dont la question flotte encore : *Pourquoi* la prière dans l'économie des œuvres de Dieu ? Quel est son *sens* sous le gouvernement de la grâce ?

Dieu n'aurait-il pas pu se passer de notre prière pour nous bénir ? Certes, et il le fait d'ailleurs dans une bonne mesure. Mais, justement, pour les biens dont nous sommes le plus conscients, il n'a pas voulu distribuer des allocations automatiques. Il nous donne de saisir quelque chose des raisons de son choix. Il le fait en accrochant la prière à l'invocation de son nom de *Père*.

Si méchant que je sois, il reste assez de l'image de Dieu dans ma paternité (Ép 3.14s.) pour que je pressente de quel désir Dieu désire faire participer son enfant *par ses demandes* à la générosité dont il bénéficie. Qu'ainsi le fils et la fille soient actifs dans leur dépendance. Ils apprécieront de recevoir, non pas une pierre, mais du pain, non pas une vipère, mais du savoureux poisson. Ils seront élevés dans la responsabilité, partenaires d'alliance. L'aimant stratagème du Père inventera même des obstacles, pour que le fils et la fille les surmontent, pour qu'ils soient élevés jusqu'à la gloire d'Israël-Prince avec Dieu, jusqu'à la gloire de la Syro-Phénicienne, dont la foi a ému le ciel. Parce qu'il nous aime.

Le sens de la prière est que Dieu, par amour, veut être, qu'il est, notre Père – *Abba !*

Henri BLOCHER